

L'apprentissage doit être compris comme **le fruit d'un processus complexe**, lié à la fois au temps, à l'espace, à la culture, à la formation, au domaine professionnel pour un jeune en formation.

L'apprentissage fait partie intégrante de la formation initiale en alternance et concourt aux objectifs éducatifs de la nation. Il relève d'un dispositif de formation qui peut être, soit diplômant, soit certifiant et à tous les coups qualifiant.

En soi, **l'apprentissage est double.**

1. C'est une **autre façon d'apprendre**. En apprentissage l'élaboration de la compétence repose sur une succession de situations réelles pratiques et de distanciations par rapport à ce qui est fait et vécu. De plus, l'apprentissage est paradoxal : le réel offre le droit à l'erreur. C'est une autre relation au savoir et à la compétence.
2. C'est **un apprentissage autre de la socialité** dans lequel le jeune se confronte à la règle et s'exerce à des situations de responsabilité.
3. Avant toute chose, l'apprentissage prend appui sur un **contrat de travail**, qui souligne le lien étroit avec le tissu économique. Et dans l'apprentissage, l'entreprise est apprenante dans les deux sens du terme : elle recrute et apprend à un jeune en formation ; elle apprend de la relation tripartite entreprise-jeune-CFA.
4. L'apprentissage participe alors à la **construction de l'identité professionnelle du jeune**. Elle inclut la pluralité d'expériences, tant en entreprise qu'au CFA et une expérience de la pluralité, non seulement avec le CFA et l'entreprise, mais aussi avec les autres collaborateurs de l'entreprise et les apprenants du centre de formation.
5. Il en résulte donc **une autre façon de former grâce à un accompagnement structurant**. La pédagogie mise en œuvre par les équipes des CFA se construit en cohérence avec le vécu en entreprise.

L'apprentissage est **le meilleur vecteur de l'insertion professionnelle**.